

Réf: Dossier N° 065923

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE ASCENSOR »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie Guiraud, Lot
686, Ilot 48

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09/12/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/12/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE ASCENSOR »

Objet :

- Achats et ventes d'ascenseurs
- Ventes des accessoires d'ascenseurs
- Installation ; Entretien et maintenance d'ascenseurs
- Achats et ventes de matériels électriques et mécaniques
- Climatisation et électricité
- Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera Palmeraie Guiraud, Lot
686, Ilot 48

Dirigeant(s) : M KOUAKOU KOUASSI EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-06029 du 27/12/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°41659/GTCA/RC/2021 du 27/12/2021

